

# Métiers de la Nature, de l'Environnement

Filles ou garçons, des métiers pour tous



## Mondial des Métiers 2012

**Le grimpeur élagueur** assure la qualité et la pérennité des patrimoines arborés par ses compétences à la fois techniques et sportives en respectant la réglementation et la législation en vigueur.

C'est un spécialiste de la taille raisonnée. Il sait intervenir sur tous les arbres d'agrément, il est capable de se déplacer dans toutes les parties de l'arbre en respectant la physiologie et les caractéristiques de l'espèce. Il est également apte à mettre en œuvre les règles de l'art pour réaliser des tailles et des abattages délicats et de précision en direct ou par démontage.

Les entreprises spécialisées en arboriculture et paysage, tout comme les collectivités, développent actuellement ce type de compétences ; ce qui permet un placement professionnel à 95% des stagiaires.

**Le technicien supérieur de récolte et commercialisation des produits forestiers**, est chargé de mobiliser la ressource forestière, de la valoriser par le tri et de la commercialiser auprès des industries utilisatrices. Il participe ainsi à la préservation de notre patrimoine boisé en procédant à une récolte raisonnée, mais également à la promotion des produits de la première transformation pour lesquels il peut assurer une véritable mission commerciale. Autonome, rigoureux et privilégiant le contact humain et la confiance, il est naturellement devenu l'élément clef du développement de la filière bois.\*

**En ce qui concerne l'enseignement supérieur**, il existe des licences professionnelles et des masters dans le domaine de **l'environnement** (maîtrise des pollutions et gestion des risques) et de **l'aménagement du territoire**.

**L'agent d'entretien des locaux** réalise des opérations d'entretien, de remise en état, de rénovation, du contrôle de la qualité de la prestation réalisée et de la maintenance des matériels utilisés.

Il exécute les travaux d'entretien courant (lavage, séchage, spray méthode, lustrage...) à partir des consignes, méthodes de travail et règles de sécurité, qui lui sont données. Il utilise les machines, les matériels et les produits de nettoyage qui lui sont indiqués par le personnel d'encadrement. Il assure l'entretien de son matériel et gère l'organisation et le rangement de l'espace qui lui est réservé pour sa mission.

Il intervient principalement en milieu tertiaire (bureau, centre commercial, théâtre, musée...) et le plus souvent en horaires décalés (fermeture des bureaux en soirée ou tôt le matin). L'agent de maintenance peut intervenir également dans le secteur industriel qui s'applique alors à des machines, des hauts-fourneaux, des entrepôts...

Il est réalisé par du personnel hautement qualifié, à l'aide de matériel à haute pression ou de camions-aspirateurs qui nécessite des compétences techniques.

Le nettoyage spécifique de bâtiments, d'usines du secteur agroalimentaire, de techniques de pointe ou du milieu hospitalier nécessite la mise en œuvre de techniques particulières de nettoyage pour éviter toute contamination par des bactéries et qui nécessite des connaissances spécifiques adaptées à ces secteurs d'activité. Les exigences sont différentes d'un secteur à un autre. Les contraintes horaires restent importantes.

*Diplôme correspondant CAP entretien et maintenance des locaux*

**L'opérateur des industries de recyclage** est spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux et leur transformation en matières premières pour l'industrie.

L'opérateur peut intégrer une entreprise spécialisée dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux ou un organisme du secteur public ou privé spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux. Il est amené à travailler dans des centres de tri, des déchetteries. Les consignes de sécurité et les compétences peuvent être différentes selon les déchets récupérés. Le besoin actuel est en croissance et peut amener à des opportunités de développement de carrières.

*Diplôme correspondant : CAP opérateur des industries de recyclage*

*Sources : fiches ONISEP, ROME*

***Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser aux CFA de votre département figurant dans le guide de l'apprentissage édité par la Région Rhône-Alpes : [www.crm-rhonealpes.fr](http://www.crm-rhonealpes.fr) (rubrique Formation) ou [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr) (rubrique Former les hommes). N'oubliez pas de participer aux journées portes ouvertes organisées par les CFA.***